

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 18 décembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 11/12/2025

Présents : Jean-Jacques GROLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Déborah DUBUIS, Benoît GOUBAND, David JARRY.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir Christelle BODIN), Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT, Benoît LOISEAU. Guy NOGRET (pouvoir Jean-Jacques GROLLEAU), Alexandre RAMBAUD.

Mme Christelle BODIN a été élue secrétaire de séance.

N° 2025-074 Contrat de prestation pour remplacement des lanternes en version LED

Monsieur le Maire présente le devis de SEOLIS pour le remplacement les lanternes en version LED.

Une subvention du SIEDS sera demandé à la fin des travaux.

Le devis concerne le remplacement des lanternes SHP en LED sur l'ensemble de la commune et s'élève à la somme HT de 48.715,78 € soit TTC 58.458,94 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **VALIDE** le devis de SEOLIS pour la somme de : HT de 48.715,78 € soit TTC 58.458,94 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite offre ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 18 décembre 2025

Secrétaire de séance
Christelle BODIN

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

